



## Règles de priorité pour déterminer la date d'incidence

Traduit à partir des recommandations de l'ENCR. <sup>1</sup>

### Par ordre décroissant de priorité :

1. Date de la première confirmation histologique ou cytologique de cette tumeur maligne (*y compris cytométrie de flux, biopsie liquide*)
  - a) Date du prélèvement de la biopsie / cytologie
  - b) Date à laquelle le pathologiste a reçu la biopsie / cytologie
  - c) Date à laquelle le pathologiste a rédigé le protocole
2. *Date du premier test génétique/moléculaire positif pour le diagnostic de cette tumeur maligne.*
3. Date de la première hospitalisation pour ce cancer.
4. Date de la première consultation pour ce cancer (si pas d'hospitalisation/ patient ambulatoire).
5. *Date du diagnostic, autre que 1, 2, 3 ou 4*
  - a) *Date du premier test positif de marqueur tumoral pour cette tumeur maligne*
  - b) *Date de la première imagerie (PET, CT et IRM inclus) pour cette tumeur maligne*
  - c) *Date de la première COM pour cette tumeur maligne.*
6. Date de décès (si aucune autre info disponible).
7. Date de décès si découverte de la tumeur maligne lors de l'autopsie.

*Les modifications par rapport à la liste de priorités précédente sont en italique.*

### IMPORTANT!

- La nouvelle liste des priorités de l'ENCR pour déterminer la date d'incidence a été publiée le 15-03-2022. Cette nouvelle liste doit être appliquée en Belgique à partir de l'année d'incidence 2023.
- Si un événement de priorité supérieure se produit dans les trois mois suivant la date initialement choisie, la date de l'événement de priorité supérieure prévaut.
- La date d'incidence ne peut être pas postérieure au début du traitement, à la décision de ne pas traiter (90), ni à la date du décès.

## QUELQUES EXEMPLES

### 2. Test génétique/moléculaire positif pour le diagnostic

Exemples :

- Réarrangement des récepteurs des cellules T (lymphome à cellules T)
- Gène de fusion BCR-ABL (leucémie myéloïde chronique, leucémie aiguë lymphoblastique et leucémie aiguë myéloïde)
- Mutation du gène JAK2 (néoplasies myéloprolifératives)
- Gène de fusion PML/RAR $\alpha$  (leucémie promyélocytaire aiguë)
- ADN tumoral circulant (ADNct)

### 5a. Test positif de marqueur tumoral

Exemples :

- AFP pour le cancer du foie
- Calcitonine pour le carcinome médullaire de la thyroïde
- Chromogranine A pour les tumeurs neuroendocrines
- ...

## REFERENCES

- 1) Recommendations Incidence Date, ENCR  
([https://encr.eu/sites/default/files/Recommendations/ENCR%20Recommendation%20DOI\\_Mar2022\\_0.pdf](https://encr.eu/sites/default/files/Recommendations/ENCR%20Recommendation%20DOI_Mar2022_0.pdf))

